

EXCLUSIF ! Le vrai visage du Planning "familial"

Author : Riposte Catholique

Categories : [Brèves](#)

Date : 28 janvier 2010



Constance et Charlotte (*) se souviendront longtemps de leur après-midi au Planning « familial », rue Vivienne dans le 11^{ème} arrondissement de la capitale. « *La 'permanence IVG' était ouverte le lundi après-midi...* » sourit l'air malicieux la première. Les deux jeunes femmes (qui n'ont pas froid aux yeux, vous allez voir !) ont voulu vérifier par elles-mêmes si ce qu'on dit sur le Planning était fondé. Elles témoignent en exclusivité pour [Riposte-catholique.fr](#) :

Il est 14h. A l'arrivée de Charlotte et de Constance dans la salle d'attente, deux jeunes concubins et un homme que les tourments de la vie semblent ne pas avoir épargné. Sa moitié est en consultation. Beaucoup d'affiches et de prospectus sur le « droit à l'avortement », la contraception, le SIDA, la sexualité. Des préservatifs partout. De l'attente aussi. Ce qui permet à nos aventurières d'entendre **une permanente au téléphone** (qui n'arrête pas de sonner) **avec des femmes leur conseiller Barcelone ou Amsterdam. Comme lieux pour avorter**, c'est-à-dire **enfreindre la législation française** qui interdit d'avorter au-delà des 12 semaines (depuis la loi Aubry de 2001). **Mais aussi pour enfreindre les législations de ces pays.** En Espagne, le délai légal est 12 semaines s'il y a viol, 22 semaines en cas de malformation et libre si la santé physique ou mentale de la mère est menacée. Aux Pays-Bas, l'article 82 du code pénal assimile à un infanticide le fait de tuer un fœtus viable. Par conséquent, la limite extrême pour pouvoir pratiquer une interruption volontaire de grossesse est généralement estimée à vingt-quatre semaines. Mais devant l'extrême difficulté à dater précisément le début de grossesse, cette limite est généralement ramenée à vingt ou vingt-deux semaines à partir du premier jour des dernières menstruations. Or, la femme qui appelle est une femme en bonne santé qui a dépassé les 24 semaines d'aménorrhée. **Pas la moindre tentative de dissuasion ou même de raisonnement.** « ***Vous devrez payer en liquide là-bas*** » prévient la conseillère du Planning.

Cet après-midi, Constance et Charlotte apercevront 3 permanentes, tout ce qu'il y a de plus BCBG. Deux ayant la cinquantaine et une plus jeune... enceinte. Celle-là même qui recevra Charlotte. C'est au tour de la femme du couple qui les précède d'entrer dans une salle de consultation. Sans son homme, insiste la permanente du Planning. Il n'a manifestement pas son mot à dire... Puis arrivent en salle d'attente trois jeunes d'origine africaine, deux filles et un

garçon. Ils ont séché les cours du lycée pour se rendre au Planning.

C'est au tour de Charlotte d'entrer en consultation. Sans Constance à qui on demande si elle est seulement une amie... Le scénario préparé par les jeunes femmes est le suivant : Charlotte est certaine d'être enceinte car elle ne s'est pas « protégée ». Elle ne sait pas quoi faire. **On n'est donc pas dans le cas de la jeune femme qui vient pour avorter mais dans celui de la jeune femme en détresse qui « ne [sait] pas quoi faire ». Et à qui devraient être proposées des solutions alternatives à l'avortement.**

La consultation dure trois quarts d'heure. Trois quarts d'heure très pénibles. « *J'avais peur de rire, je n'en ai pas eu envie une seule fois* » raconte Charlotte, « *choquée* » selon ses propres termes. La « conseillère » du Planning est familière et extrêmement crue. Elle cherche à savoir comment et quand on eu lieu les rapports « *avec son copain* ». Si d'habitude elle se « protège ». Pas simple d'y répondre : « *je n'avais pas prévu qu'on me pose toutes ces questions* » nous confie-t-elle.

Elle demande à la conseillère qui lui propose d'avorter : « *Qu'est-ce qui se passe concrètement ?* ». « *Ce qui se passe, c'est qu'on aspire la grossesse* ». **Pas l'enfant, « la grossesse »**. Charlotte la questionne ensuite sur les risques qu'elle court. « *Non, vous ne pouvez pas être stérile* ». Rien sur le *Post Abortive Syndrom*... « **Pas de risque de stérilité, au contraire** » assure même la permanente au téléphone à son interlocutrice, témoigne Constance, restée en salle d'attente.

« *Le bébé va-t-il souffrir ?* » ose Charlotte. « **Mais il n'y a pas de bébé** » lui assure la conseillère. L'enfant qu'elle est censée porter a dix semaines. « **A partir de quand c'est un enfant ?** » insiste Charlotte. « **Il ne faut pas se projeter comme ça, c'est vous qui le décidez, vous avez votre propre conscience à vous** » répond la conseillère. On est en pleine éthique situationniste. Feu Pierre Simon, l'ancien grand maître de la Grande Loge de France à l'origine des lois Neuwirth (1967) et Veil (1974) ne déclarait-il pas à *Historia* (juillet-août 1997) : « **Pour nous, maçons, c'est le respect de la vie qui prévalut mais le concept de vie se redéfinit quotidiennement** » ?

Suit la rédaction d'ordonnances diverses. La dame du Planning explique à Charlotte que jusqu'à 7 semaines, on peut avorter avec des « médicaments ». **Pas un instant, on ne proposera à la jeune femme la moindre alternative, elle qui était venue sans forcément souhaiter avorter.** Charlotte a pourtant tendu des perches à son interlocutrice : « *si j'en parle à mon copain, peut-être qu'on pourrait essayer...* ». Et la « conseillère » **de ne rien répondre et d'esquiver.** Quand elle lui demande son âge, Charlotte lui répond « *19 ans* ». « *Ah ça va* » commente la permanente...

« *Vous avez de la chance d'avoir une amie qui vous accompagne au Planning* » lui souffle-t-elle en la raccompagnant dans la salle d'attente.

(*) Les prénoms ont été modifiés

Arthur Leroy